

ENSEMBLE

Le journal de la commune de Saint Nicolas lez Arras

N°87
Mars 2009

Vie associative

Saint Nicolas Arts Martiaux



Page 2

Actualités

Self Henri Grenier



Page 6

Dossier

Centre Communal d'Action Sociale



Page 7

Retrouvez toute l'actualité sur
www.ville-saintnicolas.fr

La Coulée Douce

27-28-29
Mars 2009

Programme en Page 5

Avec
le groupe

Libertrio



MARS 2009

► Jeudi 12 mars

Repas et assemblée générale du Club des Aînés
Salle des fêtes

Renseignements 03 21 55 47 13

► Vendredi 13 mars

Repas dansant - Spécialités flamandes - Organisé par l'association St Nicolas Sans Frontières - Salle des fêtes - 16 €

Renseignements et réservations 06 62 51 82 03

► Dimanche 15 mars

Loto organisé par l'association des 4S
Salle Bonne Humeur, ouverture à 13h30, début des jeux à 15h

Renseignements 06 83 19 59 92

► Samedi 14 mars

Concours de belote familiale organisé par Agir pour nos enfants
Inscriptions sur place, 5 €. Centre Chanteclair 18h30.

Renseignements 03 21 50 49 27

► Dimanche 22 mars

Après-midi dansante organisée par l'association Médéo fêtes
Salle des fêtes - Années 80 avec le groupe Calypso - Tarifs : 6€

Renseignements 06 72 71 93 91

AVRIL 2009

► Samedi 4 avril

Repas dansant organisé par la Société de chasse de St Nicolas
Salle des fêtes

Renseignements et réservations 03 21 59 90 91

► Samedi 18 avril

Marche nocturne organisée par l'association Médéo fêtes
Centre Chanteclair - Départ 21h00 en bus - 2€

Renseignements 06 72 71 93 91

► Samedi 18 avril

Concert de printemps organisé par l'Harmonie de St Nicolas
Salle Bonne Humeur

Renseignements 03 21 07 96 73

► Samedi 25 avril

Concours de belote organisé par le Sporting club football
Centre Bonne Humeur - 18h

Renseignements 03 21 58 45 15 / 03 21 48 78 74

► Samedi 25 avril

Concours de pêche organisé par les Jardins Familiaux
Wancourt

Renseignements 06 65 66 11 64

► Samedi 25 avril

Visite des Carrières de Wellington par l'association Médéo fêtes
Renseignements et réservations 06 72 71 93 91



Saint Nicolas Arts Martiaux
Cérémonie des vœux

Le club d'Arts Martiaux de Saint Nicolas a procédé en ce début d'année à une cérémonie des vœux dans les règles du Jujitsu traditionnel. Sous la présidence de Brigitte Loridan, la célébration a été ponctuée de démonstrations et de remises de ceintures. Un pot de l'amitié a conclu la soirée.

Groupe Bellon

Assemblée Générale

Le 4 février dernier, le Groupe Bellon, présidé par Jacques Porquet, a procédé à son assemblée générale dans ses locaux de la salle Bonne Humeur. Après la lecture des bilans moral et financier, Alain Ruedger a rejoint le conseil d'administration au poste de secrétaire adjoint suite au renouvellement du tiers du bureau.

Les Restos du Cœur

Chandeleur

Le 4 février dernier, les bénévoles des Restos du Cœur avec l'aide des enfants de l'atelier « Rendez-vous du mercredi », ont réalisé des crêpes pour les bénéficiaires de l'association. Installés au Centre Chanteclair les enfants et parents concernés ont dégusté durant l'après-midi le plat typique de la chandeleur.

Confédération Syndicale des Familles

Consommer différemment

La Confédération Syndicale des Familles a organisé le 16 février dernier une réunion d'information dans le cadre de l'école consommateurs. L'association « Al terre Circuit », qui a mené le débat devant une quinzaine de personnes, organise des distributions directes des agriculteurs locaux aux consommateurs. Les objectifs sont : payer à la juste valeur le producteur pour le travail fourni en éliminant les intermédiaires, mais aussi promouvoir des produits sains, de bonne qualité et produits dans le respect de la nature. Une réflexion va être menée au sein de l'École consommateurs afin de développer ce type d'approvisionnement au sein du quartier des nouvelles résidences.

Culture Physique Médiolanaise

Résultats

Le 15 février dernier Philippe Plancq s'est illustré dans le Championnat de Zone de développé couché individuel à Vert-Saint-Denis. En Master 1 moins de 110kg, Philippe réalise 195kg, ce qui le classe 2ème. Déjà qualifié pour le championnat de France Master les 16 et 17 mai 2009 à Tremblay en France, ce score lui permet également de disputer le championnat de France Open les 21 et 22 mars à Montereau.

NAISSANCES

Camille CHAMBRIER

*née le 31 janvier 2009
à Arras*

Noah SOLEBIDA

*né le 03 février 2009
à Arras*

Mélyne LEGUAY

*née le 06 février 2009
à Sainte Catherine*



DÉCÈS

Augustin FRELIN

*décédé le 18 décembre 2008
à Duainville*

Francis MERVILLE

*décédé le 10 janvier 2009
à Lens*

Albert CRINON

*décédé le 20 janvier 2009
à Duainville*

André PHILIPPART

*décédé le 04 février 2009
à Saint-Nicolas*

Pascal ROUSSEL

*époux PIRAUX
décédé le 19 février 2009
à Saint-Nicolas*

Le recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.** La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



Modification du P.L.U.

Dans le cadre de la 2ème modification du Plan Local Urbanisme, la Ville de Saint-Nicolas-lez-Arras et la Communauté Urbaine d'Arras organisent une enquête publique du 9 mars au 8 avril 2009. Le dossier de modification ainsi que les registres d'enquête sont à la disposition du public en mairie et au siège de la Communauté Urbaine aux heures habituelles d'ouvertures.

Le commissaire enquêteur sera présent :

- ▶ à la Communauté Urbaine le lundi 9 mars 2009 de 9h à 12h.
- ▶ à la Mairie de Saint-Nicolas
 - le jeudi 19 mars 2009 de 9h à 12h
 - le mardi 24 mars 2009 de 15h30 à 18h30
 - le mercredi 8 avril 2009 de 14h à 17h

Risque d'escroquerie - vols ou cambriolages

Nous avons été informés du passage depuis quelques jours dans certaines communes d'individus qui se font passer pour des commerciaux missionnés par les mairies. Il semblerait qu'il s'agisse d'hommes de type européen, circulant seul à 2 ou 3, vêtus de costumes

▶ **Risque d'escroquerie - vols ou cambriolages :**

Ils expliquent qu'ils interviennent dans les foyers pour les termites ou les économies d'énergie : ils effectuent une visite complète de l'habitation. Les publics visés sont surtout les personnes âgées.

Nous craignons que ces visites constituent des repérages préalables à des vols ou cambriolages. C'est pourquoi, nous vous invitons à redoubler de vigilance et prendre toutes les mesures de précaution nécessaires. Il est recommandé de ne pas faire entrer le ou les individus dans le domicile. Dans un souci de réactivité, il est aussi demandé de composer le 17 dans les meilleurs délais pour décrire les faits.



ÉDITO

L'action culturelle est un des moyens de tisser des liens sociaux entre habitants. C'est avant tout un service à offrir à toute la population, un service qui aide à mieux vivre ensemble.

L'action culturelle ne doit pas être décidée et proposée au public. Elle doit se mettre en place dans tous les lieux : écoles, centres de loisirs, associations, là où les gens se trouvent. Elle marque la vitalité et la créativité d'une commune. Le week-end culturel en est un exemple. La coulée douce, se déroulera donc du 27 au 29 mars à la salle Mathot. Pendant 3 jours les élèves des écoles, de l'école de musique, les groupes de chant, de danses, les groupes musicaux, les artistes peintres, les photographes exposeront leurs talents aux yeux et oreilles de tous.

Un tel événement n'est réalisable qu'avec l'adhésion et la participation de tous. Je remercie vivement les bénévoles des associations, les enseignants, les artistes et les services municipaux qui font en sorte que ce week-end soit un succès.

Mieux vivre ensemble, c'est aussi l'action sociale de la commune que vous retrouverez dans le dossier du mois consacré aux services rendus par le Centre Communal d'Action Sociale qui accompagne près de 300 familles par an qu'il s'agisse de maintien à domicile des personnes âgées, de suivi dans le cadre du RMI ou de démarches administratives à caractère social.

Bonne lecture,
Annie CARDON

Bulletin municipal de la ville de Saint-Nicolas-lez-Arras
N° 87 mars 2009, édité à 2700 exemplaires
Mairie - 9, place Jean Jaurès - B.P. 90009
62055 Saint-Nicolas-lez-Arras / Tél. 03 21 21 71 00
Directrice de publication : Annie Cardon
Création / Rédaction : Franck Leclercq
Photos : Franck Leclercq et les services de la ville
Impression : Imprimerie Chartrez

Sortir à Saint Nicolas

Ciné-club

Dans le cadre du cycle Lino VENTURA, abordé par le ciné-club.

Venez re-découvrir la projection du film **"Me Nous fâchons pas"**

Avec Miréille Darc, Jean Lefebvre, et Michel Constantin sur des dialogues de Michel Audiard et sous la réalisation de Georges Lautner.

Lundi 2 mars à partir de 14h / Séance 14h30

Centre Social Chanteclair. En plus c'est gratuit.

Café et débat avec Sébastien Rivaux CinGaste.



Classes de piano

Audition

Le 18 mars prochain la classe de piano de l'Ecole municipale de musique de Saint Nicolas donne un concert avec la classe de piano de la Cécilienne d'Anzin Saint Aubin et la classe de piano du conservatoire d'Arras.

19 h Salle des fêtes de Saint Nicolas

Entrée gratuite



Les droits de la femme

Des questions : des réponses

La seule journée du 8 mars est consacrée aux droits de la femme. Mais le Centre d'Information des Droits de la Femme, installé au Point d'Accès au Droit au cœur du quartier des Nouvelles Résidences, propose d'engager un débat et une information le **jeudi 12 mars** dès 14h à Chanteclair.

Ce débat sera animé par Constance Chiossonne du CIDF. Toutes les questions liées à la condition féminine pourront être abordées, et des réponses seront apportées aux questions collectives et individuelles.

- Mon mari veut divorcer, comment allons nous partager nos meubles ?
- Qui décide ? Je ne travaille pas, comment vais-je vivre avec mes enfants ?
- En cas de garde alternée, qui touche les allocations familiales ?
- Je suis enceinte le papa de mon enfant est parti, peut-il quand même le reconnaître ?
- Mon enfant a-t-il le droit de porter le nom du papa et le mien? »

- En cas de divorce, un enfant a-t-il le droit de choisir avec lequel de ses parents il veut vivre ?

► Pour poursuivre le programme d'information, le CIDF organise un grand rendez-vous festif aux Grandes Prairies le mardi 17 mars en soirée.

Départ du bus 17 h 30, retour à 20 h 30.

Inscriptions à l'accueil, contact : Agnès



Le petit déjeuner des Médiolaniens Un "Bio" Déjeuner !

Pour marquer le retour du printemps, l'équipe de Chanteclair vous convie le **dimanche 22 mars** à partir de 8h30 à un petit déjeuner rempli de convivialité. Le thème sera l'environnement, sa protection et pour illustrer la démarche des produits bio seront proposés en dégustation. C'est sympa, c'est gratuit.



Clin d'oeil à travers l'art Exposition "les Madones"

Pour marquer la célébration de la journée de la femme, le Centre Chanteclair accueillera tout le mois de mars, plusieurs oeuvres en hommage à la femme. Sculptures, photographies noir et blanc, peintures, ouvrages de la littérature, y seront présentés.



Info santé Contre la Mucoviscidose

L'association Agir et Informer Contre la Mucoviscidose est partenaire de la ville dans le week-end culturel de fin mars.

Aussi dans le cadre de sa croisade contre la maladie,

l'AICM proposera une exposition

au Centre Social et Culturel Chanteclair dès le 16 mars.

Elle diffusera une information à l'égard des élèves des classes de primaire et animera une soirée débat le 25 mars à partir de 18h30.



Sortie théâtre "La puce à l'oreille"

Une sortie au théâtre d'Arras est prévue le mardi 14 avril 2009, venez découvrir l'univers de Feydeau au travers d'un Vaudeville burlesque où Gruchon Marx rencontre Jacques Lacan

Attention ! nombre de places limité participation de 8 €.

Inscriptions au Centre Chanteclair à partir du lundi 16 mars.

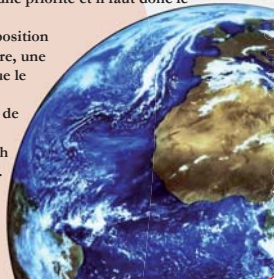
Sortie découverte C'est ma Terre, ma planète

L'environnement est une priorité et il faut donc le préserver.

Dans le cadre de l'exposition déployée à Cité Nature, une visite guidée est prévue le **mardi 10 mars 2009**.

● La participation est de 4€ par personne.
Le départ est fixé à 14h et le retour vers 16h30.

● Inscriptions à Chanteclair.
Attention ! Nombre de places limité.



La Coulée Douce

27-28-29
Mars 2009

ville de
Saint Nicolas lez Arras
www.ville-saintnicolas.fr

Vendredi 27 mars

18h ▶ En sortant de l'école
Ecole Primaire Charles Desavary
19h30 ▶ Inauguration
20h30 ▶ Défilé de mode
Sylvie Facon et la CSF
21h00 ▶ Chansons
Par le groupe de jeunes chanteurs de Chanteclair
21h30 ▶ Groupe Ascendanse

Best of Mickaël Jackson
Restauration sur place

Samedi 28 mars

18h ▶ Audition des familles
Ecole Municipale de Musique
20h ▶ Concert du groupe Libertrio
Spectacle diffusé avec l'aide du
Conseil Général du Pas-de-Calais



Dimanche 29 mars

16h ▶ Concerts organisés au profit de l'association
AICM (Agir et Informer Contre la Mucoviscidose)



Expositions

- ▶ Saint Nicolas, tu t'souviens ...
Vieilles photos de la commune
- ▶ Groupe Paul Bellon
Peintures de Saint Nicolas
- ▶ Capture Club Photo
Photos : Ombres et lumières

Ouverture

Vendredi 27 - de 17h à 22h
Samedi 28 - de 15h à 22h
Dimanche 29 - de 15h à 18h

Salle Mathot

Saint Nicolas lez Arras



Renseignements au 03 21 21 71 00
Entrée Gratuite



Culture et échange **Repas Chorba**

Le mois dernier, le groupe Culture et échange a organisé un repas au centre Social Chanteclair. Au menu, Chorba et spécialités de l'Afrique du Nord. Dans un décor typique dressé pour l'occasion, les membres de l'association toutes issues de l'immigration ont accueilli une vingtaine de personnes dans leur restaurant improvisé.

Self Henri Grenier **Visite des parents d'élèves**

Encédébut d'année, les parents d'élèves des deux écoles de la commune ont été invités par la municipalité à assister au déroulement du repas du midi au self

Henri Grenier. Accompagnés d'André Couvreur, adjoint à l'enseignement et d'Emmanuel Payage, responsable de la société Lys Restauration, prestataire de la cantine, les parents ont observé avec attention le déroulement et l'organisation du déjeuner. A l'issue, la délégation a pris le même repas que les enfants.

Ecole Municipale de musique **Audition**

Dans une salle Bonne Humeur comble, l'Ecole Municipale de Musique a donné son audition annuelle le 14 février dernier. Sous la baguette de Rafael Limousin, directeur, les 70 musiciens de tous âges ont interprété, par classe d'instrument, un répertoire varié.



Arts Animés **Travaux manuels et chorégraphies**

Le 14 février dernier, les parents des élèves de l'Atelier des Arts Animés du samedi après-midi ont admiré les travaux manuels de leurs enfants lors d'une petite représentation orchestrée par Madame Hammeux, chef de chœur de la compagnie Anonym.



CLSPD

Le 12 février dernier, la commune a accueilli au Centre Chanteclair une séance plénière du conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance. Au cours de cette séance les autorités de police, de gendarmerie, de justice et des pompiers ont pu dresser un constat des faits qui se sont déroulés sur l'année 2008. 2 faits

marquants : une baisse générale de la délinquance constatée sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras et une hausse des interventions des pompiers sur les accidents et secours à personne. Annie Cardon a rappelé, pour sa part, son attachement aux politiques de prévention et notamment en direction des jeunes pour lesquels elle souhaite la poursuite des chantiers éducatifs permanents.

TRIBUNE

Des nouvelles du conseil municipal

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du 20 Septembre dernier :

- la programmation du Contrats Urbains de Cohésion Sociale, qui prévoit la mise en œuvre d'actions (santé, culture, éducation, vie citoyenne) pour le quartier des Nouvelles Résidences
- l'opération vacances familles (organisation de vacances familiales lors de l'été 2009 pour une dizaine de familles de la commune)
- l'attribution de subventions aux associations, la vente d'un véhicule, l'approbation de virements de crédits ...
- la modification du tableau des effectifs, en vue notamment de la promotion d'agents communaux
- la dénomination des rues du lotissement des Verts Coteaux, en haut de la rue Briquet : rue du 14 Juillet, rue du 19 Mars, allée Julien Sévin etc...

Les conseillers municipaux de l'opposition ont voté ces rapports, les estimant conformes à l'intérêt de la commune, de ses habitants et du personnel communal ; preuve s'il en était besoin, qu'ils savent faire la part des choses et ne pas se maintenir dans une opposition systématique lorsque l'action de la majorité va dans le bon sens. Par contre ils se sont abstenus sur un autre rapport concernant l'installation des instances du centre Chanteclair Social et Culturel Chanteclair. Ils ont en effet estimé que ces instances seraient trop fermées aux habitants, seraient trop nombreuses et entraîneraient des réunions inutiles et permanentes, risquant ainsi de paralyser le fonctionnement du Centre. Bien entendu, leurs observations n'ont pas été prises en compte.

La réunion du 17 Décembre, très courte (seulement 9 points à l'ordre du jour), n'a concerné que des rapports de gestion courante (attribution de subventions aux associations, conclusion d'avenants au marché de chauffage des bâtiments de la commune), qui n'étaient pas de nature à susciter de débats, ni même de questions, et que les conseillers de l'opposition ont approuvés.

Pour le groupe d'opposition Alain CAYET

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

• Le Centre Communal d'Action Sociale, installé au bâtiment l'Izoard, anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.



• Son conseil d'administration est composé à parité d'élus et de membres issus d'associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale, de l'insertion et des familles. Son budget est assuré en grande partie par une subvention communale (75%) et dans une moindre mesure par l'Etat et le Conseil Général du Pas-de-Calais.

• Le C.C.A.S. est au cœur du partenariat social local et participe à la mise en œuvre de toutes les actions en direction des habitants. Il établit également et transmet les

dossiers dont l'issue incombe à une autre autorité : demandes de R.M.I., bientôt R.S.A transmises à la Caisse d'Allocations Familiales, les demandes d'A.P.A et d'aide sociale relatives au placement en établissement ou à l'aide ménagère transmises au Conseil Général du Pas-de-Calais.

• Il est à l'initiative, sous la responsabilité de sa Présidente et du Conseil d'Administration, de la mise en place d'aides facultatives. Là encore, le C.C.A.S joue un rôle important, il est l'observateur privilégié des besoins sociaux de la population et grâce à l'aide facultative et aux actions sociales mises en place, il pallie les insuffisances des dispositifs de droit commun.



Véronique Guiot
responsable du C.C.A.S.

• Le personnel du Centre Communal d'Action Sociale est tenu au secret professionnel et au devoir de confidentialité pour toutes les informations qu'il recueille de la part du public. Le Centre Communal d'Action sociale est un lieu d'accueil polyvalent. S'il n'a pas compétence directe sur le problème qui lui est soumis, il a pour mission d'accueillir et d'orienter judicieusement la personne le sollicitant.

• En 2008 Véronique Guiot et Marie Paule Domicie ont suivi de manière régulière près de 300 familles et instruit plus de 150 dossiers d'aide sociale de tous types.

• Le Centre Communal d'Action Sociale collabore aussi activement au volet social du projet de rénovation urbaine. Il a participé en 2008 à l'enquête visant à préparer le logement des familles dont les logements seront démolis.

• Il porte également le Projet de Réussite Educative qui accompagne les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en apportant un soutien personnalisé et un accompagnement adapté à la situation de chaque famille.



Projet de Réussite Educative

Centre Communal d'Action Sociale

Bâtiment l'Izoard

tél : 03 21 21 71 80

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



Marie-Paule Domicie
secrétaire du C.C.A.S.



Les classes de neige 2009 à La FécLaz

